

ABONNEMENTS.

Un mois. . . . . 4 fr.
Trois mois. . . . . 11 »
Par la poste. . . . . 15 »
En N°. . . . . 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.
On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

La seconde chambre badoise vient d'adopter par 50 voix contre 25, le traité de commerce avec la Hollande déjà admis par la chambre des députés du Wurtemberg.

On écrit de Constantinople, le 5 juillet: Le corps du sultan a été déposé dans le quartier de la ville qu'on nomme Fazli pacha dans un lieu voisin du palais incendié, où l'on avait déjà commencé un mausolée.

Les domestiques de la cour couvraient la marche du convoi, ensuite les musteschars et les domestiques des hauts dignitaires de l'état, puis les ulémas qui étaient venus en masse, les hauts dignitaires, tous à cheval et en costume fort simple.

Le cercueil reposait sur deux simples travers en bois et soutenu par un grand nombre de personnes. On considérait comme un grand bonheur d'avoir pu le porter un instant.

La nomination de Halil et Chosrew pacha comme conseiller, et directeurs politiques du nouveau sultan, concilie à la Porte les bonnes dispositions de la partie saine des Osmaniens, tandis que la révocation des nouvelles mesures de quarantaine enlève les entraves dont se plaignait le commerce avec l'étranger.

Le meilleur esprit règne dans la capitale. L'activité de l'interne se joint à lui. Ils travaillent tous deux ensemble et de concert, car ils sont animés de la même idée et guidés par les mêmes intentions.

L'histoire de tous les temps a démontré et les circonstances l'attestent de nouveau que l'Asie mineure depuis les montagnes du Caucase et du Taurus peut être inondée en un clin-d'œil par une armée ennemie.

Le rempart nord-ouest de la Turquie est depuis longtemps tombé, et celle-ci n'est que tolérée par les hautes puissances européennes, par le motif qu'elle se trouve sous le pouvoir d'une puissance amie, et que le caractère franc et loyal de l'autocrate russe, donne l'espoir fondé qu'il ne veut profiter de sa position en Orient que pour protéger l'empire ottoman.

Chosrew pacha, qui est l'âme du gouvernement actuel, a pris préalablement ses mesures, et a été nommé pour cela grand visir. Il s'est aperçu que le sultan a été trop vite dans ses projets de réforme.

Quant aux relations extérieures, il veut leur ôter ce caractère d'ignorance qu'elles ont eu jusqu'ici. C'est pourquoi il ordonna à l'armée et à la flotte de faire halte.

ANGLETERRE. — Londres, le 21 juillet.

On vient de recevoir au Café de l'Amérique du Nord et du Sud, des nouvelles des îles Sandwich jusqu'au 10 février dernier. Des lettres de Otaïti annoncent que la frégate la Vénus était arrivée dans cette île dans le but de demander satisfaction des insultes et des cruautés qui furent commises envers les missionnaires français.

Mercredi la reine d'Angleterre faisait une promenade à cheval à Hyde-Park, lorsqu'un cavalier, qui avait l'extérieur d'un gentleman, après avoir longtemps suivi le cortège, poussa hardiment son cheval et chercha à se placer à côté de S. M., mais l'entourage royal l'empêcha d'approcher.

FRANCE. — Paris, le 22 Juillet.

DÉFAITE DE L'ARMÉE TURQUE.

On parle beaucoup dans les salons diplomatiques des négociations qui sont ouvertes en ce moment pour faire agréer à la Turquie et à l'Égypte un arrangement à l'amiable. Un point sur lequel les grandes puissances semblent d'accord, c'est la reconnaissance de l'hérédité du pachalik d'Égypte dans la famille de Méhémet-Ali; la Turquie y donnerait elle-même son consentement.

Dépêches télégraphiques.

Marseille, 22 juillet, 5 h. du matin. L'ambassadeur de France à Constantinople, à M. le président du conseil: Kerassier, le 8. La Porte vient de recevoir la nouvelle qu'une bataille a été livrée dans le voisinage d'Alep et que l'armée turque a été détruite.

Feuilleton.

LA MAISON DE LA RUE D'ENFER.

Le jour allait finir, et le soleil couchant ne jetait plus dans l'atelier qu'une lueur mourante; Frédéric recouvrit la pierre lithographique à laquelle il travaillait, et vint rejoindre à la fenêtre Henri Leblanc, qui s'amusa à émettre du pain aux moineaux du Luxembourg.

Non, le jour m'a manqué, et cependant l'éditeur doit faire reprendre la pierre demain. Tu es donc obligé de livrer ton travail à heure fixe? — A peu près.

Leblanc haussa les épaules. — Voilà où nous en sommes venus! s'écria-t-il; les artistes sont maintenant les esclaves de ces gueux de brocanteurs. Tu l'es trompé d'époque en venant au monde, mon pauvre garçon; il fallait naître quand il y avait encore des croyances, quand l'art était compris, et au lieu de te trouver ici, en blouse de toile, dans une chambre de dix pieds, travaillant au poce carré pour des entrepreneurs, tu serais en pourpoint de soie, l'escarcelle bien garnie, et occupé à peindre quelque vierge dans une grande cathédrale, ou quelque roi dans un palais.

Mieux vaut être un pauvre ouvrier libre qu'un laquais opulent. — Ainsi, tu es content de ton sort? — Non; mais qui me dit que plus on a de laquais, plus on est content? — Je ne te comprends pas, j'en eusse été plus content il y a cinq siècles.

Non, mais il suffit de voir sa tête pour deviner que c'est un poète. Il a la bosse de l'idéalité la plus développée que j'aie jamais rencontrée. Eh bien! personne ne le connaît, aussi est-il décidé à s'asphyxier à la fin de vers qu'il laissera dans la poche de son gilet, pour que les journaux la publient.

Frédéric Garnier sourit tristement sans répondre. Il connaissait trop bien Henri pour essayer de le combattre. Depuis long-temps, déjà, celui-ci avait adopté, au nom de l'art, ce rôle de procureur du roi contre l'époque.

en chef ture. Il était de retour à Antab le 28, mais avait dû ne ordre au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie et au 3<sup>e</sup> de cavalerie de se porter en avant sur Orfa et Bâbekir.

Cette dernière victoire d'Ibrahim pourrait bien influencer sur l'issue de ces négociations. Il est probable que Méhémet profitera de ce succès pour exiger l'investiture entière de la Syrie, et tout porte à croire qu'en présence des événements qui viennent d'avoir lieu, la Turquie elle-même souscrira à des conditions qu'elle se croyait en droit de repousser précédemment.

Une division d'Albanais, forte de 6.000 hommes, sous la conduite de Bekir-Bey, a fait invasion sur le territoire du Monténégro et attaqué la colonie d'Yastrep. Les Turcs ont été battus et poursuivis jusque sous les murs de la place forte de Spuzza, où ils ont été forcés de se réfugier.

Aujourd'hui à dix heures, le conseil des ministres s'est réuni après la réception des dépêches télégraphiques annonçant le résultat de l'engagement entre les troupes d'Ibrahim et l'armée turque. A l'ouverture de la séance, les ministres ont été vivement questionnés par plusieurs députés.

On remarquait M. le ministre des finances entouré de ses collègues de l'intérieur et des travaux publics: on l'a entendu dire que la bataille avait été des plus acharnées et avait duré dix heures. Le camp du général ture aurait été forcé et incendié.

Nous recevons une lettre de Vienne qui annonce quelques changements dans le ministère ottoman; ce qui démontre par le fait la nouvelle répandue hier de la mort violente de Saïd pacha. Hustrew pacha, qui était président du conseil d'état, devient grand visir ou premier ministre, ou comme dit notre Almanach royal, lieutenant absolu de S. H. pour les affaires politiques et militaires.

Khadi pacha (premier gendre de Mahmoud) devient seraskier ou généralissime, ayant la haute direction du ministère de la guerre. Nebjib-effendi prend la direction du matériel de la guerre. Saïd pacha (deuxième gendre) est ministre du commerce. Reouf pacha, président du conseil d'état (à la place de Hustrew pacha devenu grand visir.) Saïb-effendi est chargé de l'exécution des jugemens et actes de l'autorité.

La discussion s'est engagée, aujourd'hui dans la chambre des députés sur l'article du projet de loi qui autorise les compagnies concessionnaires des chemins de fer concédés jusqu'à ce jour, à proposer des modifications au tracé général de ces chemins et à leur largeur; mais on exigera l'approbation préalable et le consentement formel de l'autorité compétente.

L'article a été adopté à une majorité de 220 voix contre 17. La chambre a ensuite été assez généreuse pour adopter à la majorité de 197 voix contre 37, la pension de 1.575 fr. au militaire anglais Harpes, blessé lors de la rencontre du steamer de guerre anglais la Médée, avec le brick français le Griffon.

La chambre a voté ensuite un crédit pour les réparations de la cathédrale de Chartres. Au départ du courrier, on commençait à discuter un projet de demande d'un crédit supplémentaire de 850.000 francs pour les armemens extraordinaires au Mexique et à Buenos-Ayres.

Leblanc avait en outre cette vanité trop commune qui nous fait transformer tous ceux que nous connaissons en grands hommes, afin de nous donner aux rayons de leur gloire. Sans cesse à la recherche des génies ignorés, il en avait chaque jour quelques nouveaux en portefeuille. Malheureusement, l'expérience avait mis en garde contre ses facilités enthousiastes, et, auprès du plus grand nombre, son approbation était devenue plus dangereuse que profitable.

Frédéric était loin de partager les opinions de son ami; mais, voulant éviter une discussion inutile, il changea de sujet, et lui parla de son nouveau logement. — Regarde, lui dit-il, les arbres viennent jusqu'à ma fenêtre, je suis éveillé par les pinçons qui chantent dans les tilleuls. J'ai là une porte qui donne sur les allées; j'y descends le matin quand tout est encore solitaire, et pendant deux heures je puis croire que le Luxembourg est à moi.

— Tu es décidé à passer ici tout l'été? — Tout l'été. — Tu as donc renoncé à ton voyage d'Italie? — Entièrement. — Tu as eu tort. — C'est possible.

La conversation devint languissante, et peu après Leblanc sortit pour se rendre au théâtre de l'Odéon dont il était médecin depuis quelques mois. Lorsqu'il fut parti, Garnier demeura accoudé à sa fenêtre, le front penché et le cœur profondément triste.

Henri ne s'était point aperçu en lui parlant de son voyage d'Italie, qu'il touchait à une espérance morte depuis peu et que le jeune peintre avait amèrement pleurée. Encouragé par quelques premiers succès (toujours faciles parce qu'ils ne portent ombrage à personne), Garnier avait fait ce rêve il y avait un an, et, comme il arrive toujours quand on est jeune, il l'avait fait tout haut, devant ses amis, présentant, sans s'en apercevoir lui-même, une espérance comme un projet. Mais la réussite, satisfaisante d'abord, s'était bientôt montrée plus incertaine; au premier enthousiasme des protecteurs, avait succédé l'indifférence. Frédéric comprit qu'on avait fait pour lui comme pour les jeunes soldats, que chacun aide le premier jour, mais auxquels, une fois en marche, on laisse tout le poids de leurs armes à tous les dangers du chemin.

Frédéric dit un mouvement de surprise. — Oh! vous en conjure, monsieur, reprit-elle; ne me refusez pas, je vous en supplie, plus que la vie! — Tout cela était dit avec un accent étranger que Frédéric n'avait jamais



M. Geruzet, libraire-éditeur à Bruxelles, se propose de publier un recueil à l'instar des Anglais peints par eux-mêmes...

Le début de M. Tesseyre à l'Opéra ne paraît pas avoir été heureux. Voici ce qu'en dit le Journal du Commerce de Paris :

M. Tesseyre est le type du chanteur de province : sa voix, sans caractère, et par suite souple et facile, lui permet de toucher à tout avec assez de succès...

M. Tesseyre, en un mot, ne pourrait à Paris qu'augmenter sans gloire le nombre des talents de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ordre dont nous avons parlé...

MINISTRE DE LA GUERRE.

Sept arrêtés royaux donnés à Paris, en date du 21 de ce mois, contiennent les dispositions suivantes :

Le général de division Daine, commandant la 4<sup>e</sup> division territoriale, est nommé officier de l'ordre Léopold, en récompense de ses anciens services...

Sont nommés officiers de l'ordre de Léopold les généraux de brigade :

- Baron Duval de Blaregnies, commandant la province de Hainaut; Duvivier (Vincent), commandant la place de Mons; Comte de Looz de Corswaren, commandant la province d'Anvers...

Le sieur Vleminckx, inspecteur-général du service de santé, est nommé officier de l'ordre de Léopold, en récompense du zèle et du dévouement dont il donne des preuves dans la direction du service...

Le médecin principal Vandebroek est nommé chevalier de l'ordre de Léopold, en récompense de ses bons et anciens services et du dévouement avec lequel il s'acquitte des fonctions qui lui sont confiées.

Sont nommés chevaliers de l'ordre de Léopold, en récompense de leurs bons, anciens et loyaux services, et en témoignage de notre satisfaction pour le zèle qu'ils ont constamment montré dans leur carrière militaire...

- Brenning (Ange-Auguste), du 1<sup>er</sup> de chasseurs à pied; Damat (Pierre-François), du 8<sup>e</sup> de ligne; Meurice (Henri-Joseph), du 9<sup>e</sup> de ligne; Spies (Jean-Jacques-Michel), du régiment d'élite.

Sont nommés chevaliers de l'ordre de Léopold, en témoignage de notre satisfaction pour le zèle et le dévouement qu'ils ont constamment apportés dans l'accomplissement de leurs devoirs, et en récompense de leurs anciens services...

- Brex (Louis), et Pirlot (Pierre-Joseph).

Est nommé chevalier de l'ordre de Léopold, le capitaine pensionné Leleux, en témoignage de notre satisfaction pour sa conduite à Baterssem, le 12 août 1851.

Un arrêté de M. le ministre des travaux publics porte ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Les stipulations additionnelles au cahier des charges n° 70, dont mention précède, ainsi que les soumissions souscrites le 5 juillet 1859 par le sieur Beaulieu (H.-V.-J.)...

Art. 2. Les sieurs Drapier (Nicolas-Joseph), entrepreneur de travaux publics à Liège, et Drapier (Victor-Joseph), également entrepreneur de travaux publics à Lodolinsart...

NOTOMB.

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Le gouvernement belge a, sans contredit, beaucoup fait pour la propagation des connaissances utiles, propres à éclairer la nation et à élever son sentiment moral.

Depuis 1850, on a réorganisé le haut enseignement en attachant aux universités des écoles des mines, des écoles industrielles et polytechniques. On a fondé des écoles de marine et de navigation, une école militaire, des écoles vétérinaires et des sourds et muets...

Il nous manquait encore une bibliothèque centrale, conçue sur une large base. Cette bibliothèque a été créée en 1857. Elle se partage en deux grandes sections sous un même conservateur.

La première comprend : 1<sup>o</sup> les livres imprimés; 2<sup>o</sup> les cartes et plans; 3<sup>o</sup> les estampes; 4<sup>o</sup> les médailles.

Le département des livres imprimés est formé, pour la majeure partie, de la belle bibliothèque que feu M. Van Hulthem avait mis toute sa vie à rassembler. Elle renferme environ 70,000 volumes, dont un grand nombre d'une extrême rareté.

Quoique dans le principe la moitié environ du budget de la bibliothèque royale ait été consacrée à l'appropriation des locaux, cependant sur les fonds disponibles on a fait des acquisitions importantes et nombreuses. De grands et somptueux ouvrages concernant les études religieuses, l'histoire, la littérature, les sciences et les arts, ont été achetés...

Deson côté, le gouvernement belge a été fort magnanime; il a fait déposer à la bibliothèque royale une grande quantité d'ouvrages technologiques, de livres en langues orientales, tous ceux auxquels il souscrit journellement, les journaux administratifs de chaque province, le Bulletin officiel, les publications de l'école de gravure et de la société des Beaux-Arts, etc.

Le gouvernement français nous a traités avec une bienveillance marquée; nous lui devons les documents inédits de l'histoire de France, la Paléographie de Wailly, la Galerie de Versailles, l'ouvrage du comte de Bastard sur les miniatures de manuscrits...

L'Angleterre nous a accordé sa colossale publication des Records.

La Prusse s'est montrée également généreuse. Le comité historique du Piémont a offert ses publications.

Des cartels conclus avec les universités et les sociétés savantes du Nord, avec les académies d'Espagne et du Portugal, enrichiront la bibliothèque d'une foule d'écrits intéressants et qui la plupart ne sont pas dans le commerce.

Des libraires et des particuliers ont aussi fait des cadeaux qui leur méritent de la reconnaissance.

Les livres nouvellement achetés sont tous marqués sur le dos au chiffre du roi, et portent pour légende: Bibliothèque Royale, avec l'indication, sur le premier feuillet de garde, de la date de l'achat, du libraire et du prix, ainsi que du nom du relieur.

Le catalogue du fonds Van Hulthem est imprimé. On se propose de publier, de deux ans en deux ans, celui des accroissements successifs de ce dépôt, de sorte que le public sera toujours à même de savoir quelles sont les ressources littéraires dont il peut disposer.

Indépendamment de ce catalogue, on en confectionne trois autres qui resteront manuscrits, savoir :

- 1<sup>o</sup> Un inventaire des achats, par ordre chronologique; cet inventaire est en double expédition; une copie est adressée chaque trimestre au ministère de l'intérieur; 2<sup>o</sup> Un catalogue méthodique suivant la nature des sujets; ce catalogue est rédigé sur un plan neuf et philosophique; 3<sup>o</sup> Un catalogue alphabétique par noms d'auteur avec des notes et observations bibliographiques.

L'ordre qui résulte de tous ces soins, l'économie sévère de l'administration, l'empressement des bibliothécaires à aller au devant des desirs des lecteurs, la rapidité et la régularité du service, sont au-dessus de tout éloge.

Les médailles qu'on est occupé à classer ne dépassent pas encore le chiffre de 4000. On s'attachera de préférence à former une numismatique belge, car la bibliothèque royale a l'ambition de montrer la Belgique sous toutes ses faces.

Les estampes atteignent déjà le nombre d'environ 25,000. Le gouvernement a acquis le beau cabinet de feu M. Van Parys, qui offre presque toute l'école flamande. A côté de ses productions, si intéressantes pour les Belges, on voit l'œuvre d'Albert Durer presque complète et quantité de morceaux précieux des écoles italienne, française, anglaise et allemande.

La seconde section, celle des manuscrits, est l'ancienne bibliothèque de Bourgogne. On en imprime présentement le catalogue, qui ira au-delà de 25,000 numéros et sera orné de copies colorées de miniatures.

On a le droit de dire, sans craindre d'être accusé de prévention nationale : cette collection peut rivaliser avec les plus belles de l'Europe, tant sous le rapport de l'éclat, de la richesse et de l'expression des peintures, que de l'antiquité des monuments et de l'importance historique et littéraire du contenu de la plupart des volumes. MM. Mone et Pertz lui ont rendu pleine justice sous ce rapport, et, chaque jour, des savants la visitent avec une surprise mêlée d'admiration.

Les manuscrits de M. Van Hulthem, ceux des demoiselles Le Candele, et d'autres acquisitions capitales, ont accru récemment cette seconde section.

Tout annonce que la bibliothèque royale va recevoir un accroissement immense. Les négociations avec la régence de Bruxelles, qui ont été entamées sous les plus heureux auspices et sont conduites uniquement dans un but de conciliation et de patriotisme, amèneront la réunion prochaine des bibliothèques de la ville et de l'académie ainsi que leurs collections de médailles de celles de l'état. Alors, ayant la liberté de disposer à son gré du palais de l'industrie, le gouvernement sera en mesure de former un seul ensemble des différentes sections de la bibliothèque, et Bruxelles pourra opposer cet établissement aux capitales les plus richement dotées sous le rapport scientifique. (Moniteur.)

CONSEIL COMMUNAL.

Séance du 25 juillet. — Absents MM. Constant, Lion, Hennequin, Deloxy, Cox, Brixhe, Neujean, Lhoest.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé.

Communications.

1<sup>o</sup> M. le gouverneur fait connaître que le conseil provincial n'a pu accueillir la demande d'un subside formée en faveur de l'école industrielle. 2<sup>o</sup> Observations de la commission des hospices sur la délibération du conseil relative à l'acquisition du local St-Abraham...

3<sup>o</sup> Le sieur Massart consent à céder au prix de 3076 fr. 45 c. une parcelle de terrain à incorporer à la voirie rue Lulay des Jésuites. Sur la proposition de M. Hanquet, organe de la commission de comptabilité, le conseil adopte les conditions de l'emprunt de deux millions qui sont de ne pas dépasser le taux de 5 p. c. d'intérêt et d'allouer 1 p. c. d'amortissement augmenté de l'intérêt des sommes remboursées...

Voici les articles admis à soumettre au gouvernement. 1<sup>o</sup> L'emprunt de 2 millions sera partiellement réalisé, sous l'autorisation de la députation provinciale; au fur et à mesure de l'exécution des travaux; 2<sup>o</sup> L'amortissement sera de 1 pour cent outre l'intérêt des sommes remboursées.

D'après un rapport de M. l'architecte, la quotité de l'emprunt à réaliser avant le budget de 1840 n'est que de 100,000 fr. pour l'édificale des propriétés nécessaires à l'ouverture de la rue principale outre Meuse.

Tous les autres travaux dont la dépense doit être couverte par cet emprunt ne peuvent avoir lieu en 1859, malgré l'activité de M. Rémont.

M. l'échevin chargé de la comptabilité propose en second lieu d'ouvrir l'emprunt à une somme de 518,000 fr. dans laquelle se trouvent plusieurs dépenses déjà faites et payées sur les fonds ordinaires.

D'après une observation de M. Despa, le conseil ajourne cette dernière partie de la proposition de M. Hanquet jusqu'à ce que le gouvernement ait statué sur les conditions de l'emprunt.

Les courses de Bruxelles n'ayant lieu que les 7 et 9 août, ont les postes des 15 et 17 aux 18 et 20 (dimanche et mardi). La commission des courses de Liège a craint que les chevaux n'eussent pas le temps nécessaire de faire le trajet de Bruxelles à Liège, de se reposer et d'être entraînés sur notre hippodrome.

Les courses d'Aix-la-Chapelle auront lieu les 26 et 28 août; on fait remarquer à cet égard que la distance de Liège à Aix-la-Chapelle est moindre de moitié que celle de Bruxelles à Liège.

MM. Despa, Bily, Tombeur, Wasseige, Mouton votent pour le maintien des courses aux 15 et 17 août.

M. Wasseige, au nom de la commission d'instruction publique, demande la nomination d'un nouveau professeur de langue française au collège; cette proposition est fondée sur le grand nombre d'élèves qui fréquentent les deux sections de la 4<sup>e</sup>, sur le petit nombre d'heures de classe.

Le conseil admet le principe d'un nouveau professeur de langue française. M. Despa vote contre cette proposition uniquement par le motif qu'il ne veut pas admettre de nouvelles dépenses dans le courant de l'année.

M. Despa vote contre cette proposition uniquement par le motif qu'il ne veut pas admettre de nouvelles dépenses dans le courant de l'année. Monsieur Fleussin fait remarquer que la règle de conduite de M. Despa doit céder lorsqu'il s'agit du collège où l'année scolaire ne répond pas à l'année ordinaire; là les améliorations ne peuvent s'introduire utilement qu'au mois d'octobre.

On met aux voix le traitement de 1400 fr. pour ce professeur. Il est admis par 15 voix contre 5. MM. Despa, Koeler et Bily. On demandera un crédit de 500 fr. pour les trois derniers mois de l'année 1859.

Il sera fait un appel dans les journaux pour la collation de cette place.

Les personnes qui ont fait usage de l'Essence concentrée de Salsepareille de M. Breton, pharmacien à Paris, sont unanimes sur sa merveilleuse propriété. C'est ce qui nous engage à la recommander de nouveau à nos lecteurs. (Voir nos Nos. des 10, 15 et 20 juillet.)

ETAT CIVIL DE LIEGE DU 23 JUILLET.

Naissances : 5 garçons, 2 filles. Décès : 2 garçons, 2 hommes, savoir : Jean Michel Joseph Ferdinand Saintviteux, âgé de 48 ans, sans prof., rue St-Séverin, célibataire. — Félix Charles Martens, âgé de 21 ans, militaire au bataillon des sapeurs mineurs, célibataire.

ANNONCES.

Chez RASKIN-BIA, rue derrière le Mur des Anglais, on y trouvera pendant toute la saison d'été, des OIES préparées à l'instar de Visé.

Belles et bonnes BRIQUES à VENDRE à 10 fr. le 1,000. S'adresser chez CRESPIN, maître maçon, à Ramet.

ON DEMANDE une SERVANTE munie de bons certificats. S'adresser chez LEVASSEUR, en face le Pont d'Ile, maison Orban.

QUARTIER, avec la jouissance d'un jardin, A LOUER à des personnes sans enfant, vis-à-vis de l'église St-Gilles. 875

A LOUER présentement un BEAU QUARTIER indépendant avec JARDIN à Ste-Claire. S'y adresser.

ON DEMANDE une DEMOISELLE de BOUTIQUE pour un commerce d'ainagé et de nouveautés; elle paierait sa table, si elle n'était pas au fait du commerce; dans le cas contraire, on la lui accorderait. S'adresser au bureau de cette feuille.

ADJUDICATION

D'UN

PRESBYTÈRE

A CONSTRUIRE A CHERATTE.

JEUDI 1<sup>er</sup> AOUT 1859, A 2 HURES APRÈS-MIDI,

Le conseil de fabrique fera RENDRE après soumission, au Rabais en Adjudication publique, par le notaire GRÉGOIRE, de Dalhem, chez M. le bourgmestre Dupont, à Cheratte,

LA CONSTRUCTION

D'UN

PRESBYTÈRE,

Près de la neuve église du même lieu. — S'adresser au bourgmestre ou au notaire.

MARDI 13 AOUT 1851, à 10 heures du matin,

Le notaire BIAR procédera en son étude place St.-Paul, à Liège,

A LA VENTE AUX ENCHERES,

- 1<sup>o</sup> D'une MAISON, située audit Liège, rue de la Rose, portant l'enseigne de la Fontaine d'Or, et le numéro 475, ancien; 2<sup>o</sup> Et d'une petite MAISON, portant le numéro 481 bis, ancien, située rue Table-de-Pierres, vis-à-vis de l'hôtel du gouvernement, en la même ville.

Aux clauses et conditions que l'on peut voir en l'étude dudit notaire.

AVIS.

Le gouverneur de la province de Liège, porte à la connaissance du public que par arrêté en date du 20 juin 1859, M. le ministre des travaux publics a fixé au 1<sup>er</sup> OCTOBRE PROCHAIN l'époque du concours pour l'examen des candidats qui désirent être admis à l'école du génie, établie à Gand, en qualité d'élève ingénieur ou d'élève conducteur.

Les programmes de ce concours sont déposés à la 3<sup>e</sup> division des bureaux de l'administration provinciale, et dans les bureaux des administrations communales de Liège, Huy et Verriers, et des commissariats d'arrondissement de la province, à la libre inspection des intéressés.

Liège, le 8 juillet 1859,

Baron VANDENSTEEB.

